

COMMUNAUTÉ URBAINE. Les Verts mérignaco-pessacais souscrivent à la démarche de coopération initiée par les maires. Pour avancer, ils proposent un séminaire des élus

Mérignac-Pessac : le « banco » des Verts

■ "Banco", "OK, allons-y", "chiche" : les Verts de Mérignac et Pessac reprennent au bond le ballon lancé par Michel Sainte-Marie et Pierré Auger (notre édition du 10 janvier) qui, au sein de la CUB, entendent que désormais leurs villes fassent cause commune. Gérard Chausset et Xavier Svahn (adjoints à Mérignac), Jean-Michel Monmège et Laure Curvale (adjoint et conseillère municipale à Pessac) l'ont dit hier à l'occasion d'une conférence de presse : "la démarche intercommunale a toujours été difficile, mais s'il existe désormais une volonté forte de coopérer, cela va faciliter les ouvertures".

Les Verts mérignaco-pessacais rappellent qu'en ce qui les concerne ils ont déjà des habitudes de travail anciennes.

Elles remontent au temps d'un combat commun, il y a 15 ans, contre un projet routier, traversant le bois du Burck : "ce combat avait permis d'identifier à notre niveau bien des convergences entre les deux villes".

"Territoire de projet". Considérant d'une part que la CUB "n'a pas vocation à répondre aux besoins de proximité des populations", les Verts constatent d'autre part que "les villes ont de plus en plus de mal à satisfaire toutes les demandes". Pour des raisons fiscales, "la multiplication des équipements de proximité, dans tous les domaines n'est pas toujours possible ni même viable". L'avenir, selon les Verts, passe donc par le développement des "synergies infra-communautaires".

À cet égard Gérard Chausset, Xavier Svahn, Jean-Michel Monmège et Laure Curvale distinguent "quatre territoires de convergences au-delà de Bordeaux". Dans ce contexte, les villes de Mérignac et Pessac leur paraissent bien constituer "un ensemble urbain cohérent". Selon leur approche "la nouvelle coopération annoncée ne doit pas se faire dans un esprit de concurrence avec les autres territoires ni de chasse aux financements". Il conviendrait, disent-

ils, de s'inspirer de l'exemple des "pays" et de la notion de "territoire de projet" appliquée au cadre communautaire.

Ceci posé, les Verts considèrent que l'entente peut aller "au-delà des projets à venir comme les parcs à thème et techno-parcs" pour s'inscrire pleinement dans la proximité. Ils ont répertorié les "liens forts" existant entre les deux villes : "un quartier commun (le Burck), des espaces naturels communs (Peugue, bois urbain), un tissu économique important..."

"Vocation de pôle d'excellence". Ils ont également appréhendé les "besoins nouveaux qui se font jour" et qui tendent à conférer à "Pessac-Mérignac" une "vocation de pôle d'excellence culturelle, sportif ou de loisirs". La complémentarité entre certains équipements ou événements leur paraît "évidente" au point qu'ils envisagent leur "mutualisation" afin de les rendre plus "attractifs" encore : "des équipements comme la salle Couberin

pourraient faire l'objet d'un projet commun ou d'autres équipements comme une piscine ou un théâtre...". L'ensemble Mérignac-Pessac aurait également un rôle à jouer en matière d'environnement, "plan de déplacement ou énergie, par exemple".

Comme outil de travail, les Verts proposent la création d'un "Conseil de développement durable" réunissant les "forces vives" des deux villes qui aurait pour mission d'élaborer "une charte pour Pessac et Mérignac", un "agenda 21" pouvant servir de "fil stratégique".

Gérard Chausset, Xavier Svahn, Jean-Michel Monmège et Laure Curvale estiment que les premiers jalons pourraient être posés à l'occasion d'un "séminaire commun entre les élus des deux villes" qu'ils souhaitent voir organisé "dans le courant du premier semestre 2004". De préférence "après les élections" régionales et cantonales, afin d'éviter le mélange des genres...

■ Jacques Ripoche